

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
TARIFS POUR AQUEDUC

	2009	
	Aqueduc	Réserve
A) Résidentiel pour chaque logement:	216	15
B) Stations de service, ateliers de réparation ou de débosselage de véhicules automobiles, gaz bars, libre-service avec dépanneurs, pâtisseries, boulangeries, commerces de détail, toilettage d'animaux:	400	28
C) Bars-salons, salles de spectacles, fleuriste (avec serre), ateliers de nettoyage de vêtements, entreprises de services publics, centre de réparation, centre de conditionnement physique, lave-auto à la main, entreposage et vente de moteurs hors-bord, concessionnaires d'automobiles et industries:	632	44
D) Magasins d'alimentation de 500 m ² et plus, hôtels non licenciés, maisons de pension de 10 chambres et plus, laveries avec moins de 5 machines, hôtels de moins de 30 chambres:	917	63
E) Restaurants et salles à manger:		
- moins de 50 places	524	36
- entre 50 et 100 places	831	57
- entre 101 et 150 places	1 217	84
- 151 places et plus	1 572	108
F) Hôtels-môtels, auberges licenciées, salles de quilles avec bar, laverie avec 5 machines et plus:	1 480	102
G) Complexes hôteliers de 30 chambres et plus, lave-autos automatiques, usines de béton:	2 822	194
H) Magasins d'alimentation de moins de 500 m ²	400	28
I) a) Salons de barbiers et salons de coiffure par chaise de travail selon la nomenclature 1 chaise de travail et salon de beauté:	216	15
b) Bureaux et cabinets de professionnels ainsi que tout autres commerce et/ou usage complémentaire non défini dans les paragraphes précédents: sous réserve de l'exclusion prévue à l'article 7 du règlement 2000-05-2	216	15
J) Industries de fabrication de béton	2 382	164
k) Secteur Chanteclair	216	15
L) Secteur Mont-Fugère	216	15
M) Secteur Domaine Ste-Agathe	216	15